



## DECISION

**Direction Générale des Services**  
CS/ML- n° D/20/2022

\* \* \*

Le Maire de la Ville de HAGONDANGE,

*Vu* le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

*Vu* la délibération du Conseil Municipal en date du 25 juin 2021 relative à la délégation du Conseil Municipal au profit du Maire ;

*VU* l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique relatif aux marchés à procédure adaptée.

*Vu* la consultation sous forme de procédure adaptée concernant les travaux d'amélioration énergétique de l'immeuble CROIZAT (4 logements),

### DECIDE

**Article 1** : D'attribuer et de signer les marchés de travaux suivants :

- Lot n°1 : Couverture désamiantage :  
Entreprise CBI SAS sise à Solgne (57) pour un montant de 67 883,71 € H.T. soit 74 483,19 € T.T.C.
- Lot n°2 : Menuiseries extérieures bois pvc alu et métal :  
Entreprise MENUISERIE JOFFROY SAS sise à Roncourt (57) pour un montant de 50 530,00 € H.T. soit 54.483,08 € T.T.C.
- Lot n°3 : ITE - Peinture :  
Entreprise FRANCE PEINTURE SAS sise à Marange-Silvange (57) pour un montant de 48 118,80 € H.T. soit 56 966,54 € T.T.C.
- Lot n°4 : Electricité :  
Entreprise SARL BUCCI ELECTRICITE SN sise à Tucquenieux (54) pour un montant de 14 641,50 € H.T. soit 16 105,65 € T.T.C.
- Lot n°5 : Chauffage - Ventilation :  
Entreprise SARL INNOVA CONCEPT sise à Hagondange (57) pour un montant de 23 845,61 € H.T. soit 25 634,76 € T.T.C.
- Lot n°6 : Plâtrerie - Isolation :  
Entreprise SASU UDEBAT sise à Woippy (57) pour un montant de 10 984,00 € H.T. soit 12 082,40 € T.T.C.
- Lot n°7 : Espaces verts :  
Entreprise TERA PAYSAGES ENVIRONNEMENT S.à r.l. sise à Argancy (57) pour un montant de 9.572,20 € H.T. soit 11.486,64 € T.T.C.

Le montant total du marché s'élève à 225.575,82 € H.T. soit 251.242,26 € T.T.C.

**Article 2** : Ampliation de la présente sera transmise à Monsieur le Préfet de Moselle et à Monsieur le Releveur Municipal.

**Article 3** : Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal. La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Hagondange, le 7 décembre 2022

Le Maire,



*Valérie Romilly*  
**Valérie ROMILLY**  
Conseillère Départementale



## DECISION

**Direction Générale des Services**  
CS/ML- n° D/20/2022

\* \* \*

Le Maire de la Ville de HAGONDANGE,

*Vu* le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

*Vu* la délibération du Conseil Municipal en date du 25 juin 2021 relative à la délégation du Conseil Municipal au profit du Maire ;

*VU* l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique relatif aux marchés à procédure adaptée.

*Vu* la consultation sous forme de procédure adaptée concernant les travaux d'amélioration énergétique de l'immeuble CROIZAT (4 logements),

### D E C I D E

**Article 1** : D'attribuer et de signer les marchés de travaux suivants :

- Lot n°1 : Couverture désamiantage :  
Entreprise CBI SAS sise à Solgne (57) pour un montant de 67 883,71 € H.T. soit 74 483,19 € T.T.C.
- Lot n°2 : Menuiseries extérieures bois pvc alu et métal :  
Entreprise MENUISERIE JOFFROY SAS sise à Roncourt (57) pour un montant de 50 530,00 € H.T. soit 54.483,08 € T.T.C.
- Lot n°3 : ITE - Peinture :  
Entreprise FRANCE PEINTURE SAS sise à Marange-Silvange (57) pour un montant de 48 118,80 € H.T. soit 56 966,54 € T.T.C.
- Lot n°4 : Electricité :  
Entreprise SARL BUCCI ELECTRICITE SN sise à Tucquenieux (54) pour un montant de 14 641,50 € H.T. soit 16 105,65 € T.T.C.
- Lot n°5 : Chauffage - Ventilation :  
Entreprise SARL INNOVA CONCEPT sise à Hagondange (57) pour un montant de 23 845,61 € H.T. soit 25 634,76 € T.T.C.
- Lot n°6 : Plâtrerie - Isolation :  
Entreprise SASU UDEBAT sise à Woippy (57) pour un montant de 10 984,00 € H.T. soit 12 082,40 € T.T.C.
- Lot n°7 : Espaces verts :  
Entreprise TERA PAYSAGES ENVIRONNEMENT S.à r.l. sise à Argancy (57) pour un montant de 9.572,20 € H.T. soit 11.486,64 € T.T.C.

Le montant total du marché s'élève à 225.575,82 € H.T. soit 251.242,26 € T.T.C.



**Article 2** : Ampliation de la présente sera transmise à Monsieur le Préfet de Moselle et à Monsieur le Receveur Municipal.

**Article 3** : Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal. La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Hagondange, le 7 décembre 2022  
Le Maire,  
**Signé : Valérie ROMILLY**

Pour ampliation :  
Hagondange, le 7 décembre 2022  
Pour le Maire :  
Le Directeur Général des Services Délégué,

**Christophe SERIER**

*Fait à HAGONDANGE, les jour, mois et an susdits.  
Certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 7 décembre 2022.*